



César de Bus, le Comtat et la réforme catholique

Nicole Lemaitre

► To cite this version:

| Nicole Lemaitre. César de Bus, le Comtat et la réforme catholique. 2021. hal-03893735

HAL Id: hal-03893735

<https://paris1.hal.science/hal-03893735>

Submitted on 11 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

César de Bus, le Comtat et la réforme catholique

Les historiens admettent communément que le Comtat a adopté très tôt la Contre-Réforme, entre 1560 et 1580. Mais quand et comment cette province pontificale tiraillée entre France et Italie se différencie-elle vraiment des autres régions restées catholiques ? Comment expliquer le choix du Comtat pour la Contre Réforme et son implication profonde dans la réforme catholique ?

César de Bus (1544-1607) est né au moment où à Rome, on pense ouvrir enfin le concile à Trente (1545-1563), un événement qui a changé pour deux cent ans l'image du catholicisme. Plusieurs générations durant, dans le temps long de la réception des décrets conciliaires, du haut en bas de la société, s'est développé une adaptation lente mais résolue du catholicisme aux questions que se posaient les chrétiens du temps de l'humanisme et des grandes découvertes. Certes, le concile fut d'abord l'une des « arlésiennes » de son temps : souhaité par les humanistes, appelé par Luther dès 1520, mais repoussé par le pape Clément VII dont Jean Delumeau disait qu'il était « le pontificat le plus fatal de l'histoire. En Comtat et ailleurs, on parlait du concile depuis au moins 1530. Quand le pape Paul III Farnèse est élu en 1534, c'est pour réunir le concile car face à Luther, des questions majeures sont renvoyées, concernant par exemple la justification par la foi ou l'Eucharistie, la traduction de l'Ecriture, le mariage des prêtres et le statut du clergé etc. La guerre seule a retardé encore la réunion tant attendue. Mais il fallait du temps pour diffuser les décisions et convaincre les fidèles de leur utilité. Le choix collectif du catholicisme est donc une construction sociale, exemplaire en Comtat. Quelles nouveautés religieuses abordent le Comtat ? Comment sont-elles adoptées ? Comment naît un modèle catholique ?

1. Le Comtat et le choix du catholicisme romain

Etre en territoire pontifical ne signifie pas être en territoire catholique, du moins ni plus ni moins que dans les autres principautés au XVI^e siècle. La région a donc choisi majoritairement d'adopter le catholicisme et de refuser le protestantisme. Au moment du concile pourtant Marc Venard a montré que la cause n'était pas complètement entendue¹.

- le Comtat et le concile

La Provence et le Comtat bien que régies par des seigneurs différents sont pourtant en profonde synergie du point de vue économique et culturel, d'autant que les comtadins sont des regnicoles pour le roi de France. Les titulaires des évêchés de Cavaillon, Vaison, Aix, Avignon sont très différents mais ne se remarquent pas du point de vue religieux par plus de zèle qu'ailleurs. Pourtant, une partie des villes, marquées par l'humanisme, attendent une réforme de l'Eglise pour faire face à la dissidence calviniste. A dire vrai, la réforme catholique a déjà commencé dans tel ou tel diocèse proche, Grenoble ou Rodez par exemple, et même avec un Jacques Sadolet à Carpentras, remplacé par son neveu Paul Sadolet en 1541 en raison de ses charges curiales. Le

¹ Je dédie l'ensemble de cette réflexion à Marc Venard, qui nous a quittés trop tôt. En particulier ce qu'il dit de « l'introduction du modèle tridentin », Marc Venard, *Réforme protestante, Réforme catholique dans la province d'Avignon. XVI^e siècle*, Paris, Cerf, 1993, p. 485-529.

diocèse de Carpentras est donc présent à Rome, mais c'est plus à la cour de Paul III puis de Jules III dont Paul fut le secrétaire entre 1552 et 1554, il n'est jamais allé au concile. Les bonnes intentions sont là, on sait ce qu'il faut réformer, mais ce qui frappe quand même est l'inertie générale des évêques locaux avant 1545 et les massacres des vaudois. C'est alors qu'on passe d'une réforme catholique humaniste et bienveillante à l'égard des dissidents à la répression sans complexe.

- Qui vient au concile ?

On sait que la fréquentation d'un concile est une expérience humaine et spirituelle essentielle pour ceux qui y participent et même pour ceux qui y votent. Outre les Sadolet qui suivent les sessions depuis Rome, ces évêques, Pierre Ghinucci à Cavaillon, Jacques Cortesi à Vaison, Antoine Filhol à Aix, sont tous passés au concile, même si c'est pour un temps très inégal. Qu'ont-ils pu défendre ?

Si l'évêque de Cavaillon n'est resté que quelques jours à Bologne en 1547 au moment de la 10^e session, pour voter la prorogation du concile, l'évêque de Vaison Jacques Cortesi, un prélat italien mal apprécié sur place est arrivé lui dès le 3 février 1546 et a participé à toutes les sessions jusqu'au transfert à Bologne (8^e session, avril 1547), une période où l'humanisme triomphe dans les décrets sur l'Écriture et la Vulgate, le péché originel et la justification, sur les sacrements. Le concile lancé alors dans une double réforme dogmatique et disciplinaire a aussi travaillé sur la prédication, la résidence des évêques et les bénéfices. Cortesi, qui supportait mal le climat montagnard semble-t-il, y a aussi côtoyé Del Monte, futur pape Jules III. L'archevêque d'Aix, Antoine Filhol était lui du côté gallican, mais qui a également participé à l'ensemble des décrets, comptait bien publier les premiers décrets mais n'a pas pu le faire². Les décrets circulent cependant en manuscrit ; on les trouve par exemple dans la bibliothèque du cardinal d'Armagnac à Rodez. C'est un fait que plus personne en Comtat ne participera au concile en 1551-1552 ni en 1562. Pendant ce temps, la situation s'est fortement dégradée et la première guerre de religion a submergé le Sud-Est du royaume.

-La conscience d'un encerclement des catholiques vers 1560

Orange est devenue une « altera Geneva » comme dit Sadolet en 1561 mais en fait il y a deux fronts.

L'exécution de Cabrières et de Mérindol en 1545 n'avait été que le premier épisode d'une répression qui gagnait sans cesse, non seulement à cause de la présence d'un inquisiteur de plus en plus en vue à Avignon mais surtout de l'iconoclasme. Cette réaction des profondeurs n'est pas propre aux villes du Comtat d'ailleurs puisqu'on la suit aux Pays Bas ou à Rodez par exemple. Au printemps 1561 déjà, en pleine crise frumentaire, les émeutes antiprotestantes et de véritables pogroms se développent à nouveau à Noves, Tarascon, Saint-Remy...³ Mais si la dissidence vaudoise était surtout rurale, donc méprisée car facilement assommée, celle d'Orange était urbaine, ce qui multipliait les angoisses des notables. La Réforme qui cheminait à bas bruit s'est implantée à Courthézon à l'occasion du carême 1544. Fait très rare, le curé y dénonce les suspects dès 1558. On dénonce un peu partout la messe, les prêtres, la confession et le purgatoire...

L'évêque de Carpentras Paul Sadolet avait prévenu Rome au printemps 1561 : Orange est « devenue un réceptacle de toute la secte et commence à prendre l'aspect d'une autre

² Venard *op. cit.*, p. 401-403.

³ Venard, 458-459.

Genève, à la porte d'Avignon et de Carpentras »⁴. La principauté a été rétrocédée au prince de Nassau lors du traité de Cateau-Cambrésis et celui-ci récuse l'évêque nommé par le pape, Guillaume de La Chambre, puis il fait saisir son temporel. Le prince a l'appui de la municipalité, en dépit des menaces royale et pontificale et un ancien augustin, frère George, prêche, baptise et marie « à la manière de Genève ». À la Toussaint 1561 Orange passe à la Réforme et occupe l'une après l'autre toutes les églises puis la cathédrale, non sans violences à l'égard des religieux et des objets de culte, des statues dans la ville etc. La conquête protestante gagne ensuite Bédarrides, Le Buis et Valréas. Alors qu'en 1560 le vice-légat envoyait encore des garnisons à Bonnieux, Ménerbes, Oppède et Cavaillon, contre les vaudois supposés.

Dans l'année 1562 un deuxième front protestant s'est donc constitué au nord du Comtat⁵. Si l'on ajoute qu'il est en contact avec les protestants du Dauphiné et du Languedoc, on comprend le sentiment d'enfermement des catholiques du Comtat. Leur résistance va être à l'aune de ces craintes tout au long des guerres de religion, d'autant qu'ils sont surtout secourus par les troupes royales jusque là or pour Catherine de Médicis, l'heure est à la négociation.

2. Quelles nouveautés apportées par la réforme catholique ?

Face à cette contamination de l'hérésie au sein même de ses terres, la papauté avait deux solutions, soit abandonner le Comtat en le vendant, soit le défendre à tout prix. Pour Paul Sadolet, c'est au Saint Siège de faire l'effort financier, mais on voit toutes les places se mettre en défense. Avec l'arrivée des troupes royales du Dauphiné, la cause est entendue et Orange est reprise momentanément le 6 juin 1562, dans une violence inouïe, mais lors de la paix d'Amboise, en mars 1563, 34 localités sont occupées par les huguenots et les destructions du plat pays incessantes. On espère désormais faire payer les huguenots en confisquant leurs biens, source de procès et de difficultés une génération durant. Désormais enfin les troupes italiennes ne quitteront plus le Comtat et Rome paie.

1. La reprise en mains pontificale du Comtat

« À trois semaines de distance postale, Rome tient Avignon à bout de bras » affirme avec raison Marc Venard, le double quand tout va bien pour un aller-retour⁶. L'intérêt des papes Pie IV, Pie V, Grégoire XIII n'est cependant pas seulement temporel car la province ne rapporte plus ; il est surtout religieux : appliquer le concile et protéger le catholicisme en Provence et en France. Il n'y a plus de représentant comtadin à mais on sait en Avignon ce qui se discute car chroniqueurs et mémorialistes en parlent (Garganello, Perussis...) et surtout parce qu'Avignon est une étape ordinaire du clergé espagnol et français en route vers Trente.

Les décrets du concile insistent désormais sur ce qui fera l'identité catholique jusqu'au XX^e siècle : L'Eucharistie et la confession, la messe, la communion et le sacrement de l'ordre, les droits et devoirs des évêques et du clergé en général...(sessions 13, 14, 21, 22, 23...). Une liste des livres prohibés, futur Index (18^e session), donne le ton général, plus sévère, de ce concile, qui est pourtant accueilli avec joie en Comtat et ailleurs. La Contre Réforme est en marche puisque la plupart des décisions ont été votées face à des catalogues d'erreurs relevées chez les dissidents. Pourtant l'essentiel

⁴ Venard, 461

⁵ Venard, 469-470

⁶ Venard, 560.

des réformes humanistes passe aussi. Enfin dans sa 25^e session, le vote hâtif un décret sur le purgatoire, les reliques et les images permet de soutenir les dévotions populaires.

Désormais, les évêques et tous ceux qui ont charge d'âmes doivent obligatoirement résider et travailler en vrais pasteurs. En particulier, ils doivent encadrer les prédicateurs chargés de ramener les dissidents et les ignorants. Après la force, la persuasion devient une politique obligée. La réforme catholique est indissociable de la Contre-Réforme.

2. La réforme du clergé et des espaces liturgiques

L'évêque et le curé doivent être des pasteurs dont le pouvoir est réaffirmé et qui sont responsables du salut de leurs ouailles sur leur propre salut. Ce pouvoir nouveau découle de l'ordination qui met le sacerdoce au-dessus de tous les autres états. Les chanoines ou les autres prêtres n'ont plus la même dignité. Le concile s'est peu occupé des réguliers, sauf pour qu'ils n'entravent pas le pouvoir de l'évêque. Il s'est encore moins occupé des laïcs sauf pour le mariage, perçu comme le sacrement de l'amour en raison de l'obligation du consentement des époux, contre le pouvoir des familles. Dès 1567, l'évêque de Carpentras en visite à Bédoin, demande au curé de lire à chaque fête solennelle le décret du concile sur le mariage.

Un fait ne trompe pas, ces réformes provoquent un réaménagement des lieux de culte. Désormais, l'espace de la nef doit converger vers l'autel majeur où se développe le culte eucharistique et où est installée obligatoirement la réserve eucharistique. Le culte du Saint-Sacrement est imposé à tous et devient un marqueur identitaire catholique. Inventé par Charles Borromée à Milan, un nouveau meuble fait son apparition, le confessionnal, qui préserve à la fois le confesseur et le confesse. Les statues dites indécentes car mutilées ou brûlées doivent être enterrées au cimetière et une nouvelle iconographie se met en place, beaucoup plus contrôlée par la hiérarchie. Après les guerres, les reconstructions prendront les normes baroques, issues elles-mêmes du maniérisme romain⁷. Les saints du terroir, autrefois proches voire compris dans l'autel principal deviennent des « saints du seuil » selon Alphonse Dupront ; ils sont renvoyés près des portes mais non pas éliminés puisque le culte des saints et de leurs reliques est reconnu. Désormais, être chrétien n'est pas d'abord être dévot d'un saint local, fut-il fondateur, c'est suivre le Christ et la Vierge et obéir à la hiérarchie.

3. Une vie sacramentelle renouvelée

Le concile s'est beaucoup occupé des règles sacramentelles refusées par le protestantisme : sept sacrements, dont le sommet est l'Eucharistie, encadrée théologiquement par la transsubstantiation, et le culte de l'hostie. Cette manière de présenter l'ensemble des règles chrétiennes, issue de la scholastique, n'est pas nouveau mais va servir au développement du catéchisme et à la pédagogie de César de Bus.

La vie sacramentelle suppose une certaine rigueur ; les danses sont par exemple déconseillées, mais elle n'est pas dépourvue de grandes fêtes qui autorisent la musique et parfois la danse : mariages, baptêmes, fêtes patronales et grands temps liturgiques... Des réjouissances qui tranchent volontairement sur la vie protestante.

L'encadrement des laïcs dans les confréries est surtout remarquable par la modification du rôle des confréries, comme un peu partout en France. Les vieilles confréries locales dédiées au saint patron se voient interdire de banquet. Les confréries dites de dévotion comme les Pénitents ou les confréries du Saint-Sacrement sont

⁷ MH Froeschlé Chopard, *Espace et sacré*

orientées vers la dévotion eucharistique et l'embellissement des offices. Le curé a désormais droit de regard sur les unes et les autres.

Ces innovations passent sans trop de difficultés auprès des laïcs mais beaucoup plus difficilement auprès d'une partie des religieux et religieuses, en particulier les chanoines et chanoinesses qui vont longtemps batailler en vain tant Rome refuse désormais toute exemption aux obligations imposées par le concile et par les congrégations qui ont le monopole de l'interprétation des décrets tridentins jusqu'à l'ouverture des archives vaticanes.

3. La réception du nouveau catholicisme en Comtat

Après dix ans de lenteurs et d'hésitations et malgré les guerres récurrentes, le concile est bien accepté, comme en témoigne Louis de Perussis (†1584), seigneur de Caumont et historiographe du Comtat : il est l'autorité à laquelle « tous les vrais catholiques sont obligés de croire et obeyr ». ajoutant : « il faut se reigler selon l'ordonnance d'iceluy [concile] ». Si dès la fin du concile et sous les pontificats de Pie IV et Pie V la référence au concile devient systématique, il y a eu des résistances, mais le tournant semble bien se situer lors des festivités du jubilé de 1575, capitales pour l'évolution de César de Bus et de beaucoup d'autres Comtadins.

1. La réforme du clergé par le synode provincial

La réforme du clergé devient systématique après un premier essai pour passer par la visite apostolique, confiée en 1569 à l'archevêque d'Avignon, on décide de réunir le synode provincial, ce qui était prévu par le concile de Trente lui-même, avec une périodicité triennale. Le cardinal de Bourbon (qui est le légat en titre) à Reims et Charles Borromée à Milan ont montré l'exemple et les statuts de ce dernier vont être copiés et médités un siècle durant, mais l'archevêque Feliciano Capitone ne rêve que de retourner en Italie. Pourtant, une nouvelle génération d'évêques bien convaincus d'être les pasteurs de leur peuple vient d'arriver en Comtat et dans les provinces voisines⁸.

À Cavaillon, Christoforo Scotto a succédé en 1569 à Pierre Ghinucci ; à Vaison arrive Guillaume Cheiselm, chassé de son diocèse écossais. Paul Sadolet meurt à Carpentras en février 1572 et est remplacé en juin par Jacomo Sacrato, petit neveu de Jacques Sadolet, soutenu par le cardinal Morone mais obligé de verser une pension au cardinal de Trente. C'est un pasteur zélé et minutieux, ami des jésuites et des capucins, mais comme souvent, nous ne saurons rien de son évolution intérieure au temps des guerres de Religion. En parcourant sa correspondance avec le cardinal de Côme à Rome, il ne semble pas être un homme de larges vues. Il est en même temps recteur du Comtat, ce qui chagrine le co-légat cardinal d'Armagnac qui voulait placer un homme à lui. C'est la preuve que Rome veut désormais tout régenter en Comtat et surtout éviter que les Français ne s'emparent des commandes dans les terres pontificales puisqu'ils sont potentiellement porteurs d'hérésie selon la Curie.

Dès son arrivée à Carpentras, Sacrato convoque un synode diocésain pour faire lire la bulle de confirmation du concile par Pie IV et il fait prononcer aux présents un serment d'obéissance à Rome et d'anathème contre les hérésies. Désormais les candidats aux bénéfices seront examinés, le chapitre réformé et il est question d'un séminaire. Les chanoines doivent adopter le Bréviaire du concile et une visite pastorale est programmée. Mieux encore, en avril 1573, il fait adopter par les députés des trois états, avec l'appui du cardinal d'Armagna,c une résolution selon laquelle ils « reçoivent en

⁸ Venard, p. 518-522

toute devotion tous les statuts, ordonnances, decrets, commandements et canon ecclésiastiques faits et conclus... par le concile de Trente et ils promettent de les faire observer. À Orange, Jean de Tulles publie aussi de nouveaux statuts qui prévoient un contrôle plus strict des protestants qui voudraient revenir dans le diocèse.

Mais l'archevêque Capitone a mis du temps à revenir faire résidence et la prise de Ménerbes par les huguenots en 1573 a retardé encore la réunion, qui se tient enfin en novembre 1574. M. Venard a su retrouver une importante documentation qui montre que ses décisions sont fondées sur une large concertation⁹. Après avoir reçu les canons de Trente, l'assemblée travaille neuf jours durant sur les chapitres de réforme mais seuls les évêques décident, au grand dam des autres clercs. La publication des statuts en janvier 1575 montre une contre-réforme rigoureuse contre les hérétiques, mais aussi la volonté de lutter contre l'ignorance et la superstition, d'uniformiser les pratiques, au fond, de prêcher par l'exemple plutôt que de sanctionner. Des statuts proches de ceux de Milan mais renforcés par des citations bibliques et patristiques. Pourtant la correspondance avec Rome montre que les copies se perdent, preuve que le consensus n'est pas si grand. La copie n'arrivera à Rome qu'en 1579. Peut importe, Avignon devient désormais un modèle du catholicisme qui guide la renaissance catholique partout dans le Sud-Est.

2. Les ordres nouveaux au travail

Les évêques ne sont pas les seuls acteurs en Comtat, sinon comment comprendre que la réforme catholique ait séduit aussi vite les élites ? Or les résistances étaient plus grandes qu'on ne le croit, même pour un cardinal d'Armagnac qui avait réussi sans problème l'introduction des Jésuites à Rodez. Installé par le cardinal Farnèse en 1560 avec le père Du Coudret, en juin 1569 le collège doit faire face à une émeute car « il survint un commun bruit, tant en la ville d'Avignon qu'au comté de Venisse que le père Posevin avait procuré avec Sa Sainteté de faire abolir les confréries de pénitents d'Avignon, chose plus aigre et la plus étrange qui put advenir audit peuple »¹⁰. La rumeur court que Pie V veut introduire le Saint-Office romain partout dans les terres pontificales, ce qui n'est sans doute pas faux. C'est probablement le clergé séculier, dont les chanoines, et les bayles des confréries qui sont derrière la rébellion car les jésuites sont de redoutables concurrents des institutions éducatives et des prédicateurs. Pourtant, le colébat a tenu bon, en faisant venir de Toulouse son ami, le jésuite Emond Auger, qui réussit à convaincre les consuls de l'intérêt du collège pour eux et de l'absence de mauvaises intentions à Rome. Ils vont désormais poursuivre leur développement, non sans problèmes matériels pendant les guerres mais dans un dynamisme indéniable ; pendant la peste de 1581, ils ont essaimé dans les campagnes et lancé les premières missions de reconquête. En 1596, le collège accueille 800 élèves et le double en 1601

Mais d'autres réguliers arrivent : les Minimes, protégés par Armagnac, en 1575, les Capucins en 1576, les Récollets, puis les Carmes déchaux, avant que le Comtat n'accueille deux créations locales : les pères de la Doctrine chrétienne et les Ursulines.

3. Rigueur et splendeur

La mission remplace la guerre après 1580 et au bout du processus, vers 1590, le Comtat est devenu un îlot de catholicisme exclusif. Tous les groupes protestants proches d'Orange ont disparu ; au Sud, le protestantisme ne tient qu'à Nyons et Vinsobres. Quand en 1591 le chanoine César de Bus vient à Caderousse prêcher le Carême, c'est pour les

⁹ Venard, 516-530

¹⁰ Venard, 508-514.

catholiques d'Orange¹¹. Il développe alors une pastorale catholique réformée assez spectaculaire (avec des images) et très moralisante. Il veut enseigner le catéchisme aux enfants et aux rustres pour éviter les superstitions, ce qui deviendra un modèle français après 1610. Le catéchisme devient un instrument de conversion pour changer la manière de vivre plutôt que d'enseigner à tout crin des formules. Il vise à assurer l'attachement à la communauté civique et à la famille..... comme chez les protestants.

Pourquoi les missions semblent-elles réussir dans un premier temps ? Certes parce qu'elles sont la télé du moment mais aussi parce qu'elles répondent aux angoisses communes. Un témoin comme Marco Tullio Garganello exprime le changement d'atmosphère en Comtat entre 1553 et 1574¹². Jusqu'en 1560, il évoque une vie agréable et informe son patron des vins fins, des mets exquis, des dames et des danses du pays. Or les dernières lettres, entre 1566 et 1574 restent dédiées aux fêtes pour amuser son patron, mais ce sont des fêtes religieuses : repas et exercices de Carême et du Jubilé, processions en tous sens... Il reste beaucoup de dames et de musique, mais son amitié avec le jésuite Possevino lui fait dire : « Danze ne dame più m'emconbrano la mente ». Certes il prend de l'âge (68 ans en 1566) mais si l'on regarde les écrits de noble Louis de Perussis, sieur de Caumont, dont le catholicisme romain inconditionnel est lié également à son emprisonnement par les protestants en 1561, on voit que les notables laïcs ont la même attitude qui se transforme en quelques années en un nouveau conformisme social, parfaitement affirmé par les États du Comtat en 1567 où désormais, les administrateurs, clercs comme laïcs, doivent être « bons catholiques »¹³.

La crainte de l'hérésie et des passages de troupes a soudé les populations du Comtat à Rome. Elles ont investi les nouvelles spiritualités catholiques parce qu'elles consonnaient avec leurs propres quêtes du salut dans ces temps tragiques. Elles ont su changer peu à peu de comportement et trouver de nouveaux buts à leurs confréries et suivre un clergé résident et plus attaché au salut de tous. Quand César de Bus choisit à partir de 1575 de changer de vie et d'agir pour défendre la foi catholique par l'enseignement et non plus par les armes, il accompagne ce mouvement de responsabilisation des fidèles dans des choix de plus en plus clairs pour tous, même s'ils s'accompagnent d'une reprise en mains pontificale. Après tout, Rome était loin et les Français trop prêts à s'emparer d'un territoire qui voulait conserver ses privilèges. Le choix du catholicisme romain et non gallican alors que le royaume de France entre dans la période la plus noire des guerres est à la fois un choix politique et religieux. Le choix est aussi pontifical puisque la papauté veut faire de ce territoire une base de reconquête religieuse. Mais l'avenir n'était pas plus écrit hier qu'aujourd'hui. C'est l'action d'hommes comme César de Bus qui en font une passionnante histoire de renaissances ou de reveils.

Parler aujourd'hui d'une figure presque totalement oubliée comme celle de César de Bus, impose de faire appel aux trésors de la mémoire historique. Elle est faite de sources originales, contextualisées et critiquées, et d'une historiographie fournie qui permet de

¹¹ Venard, 779.

¹² Outre M. Venard, on peut suivre l'édition de Fernand Benoit, *Correspondance de Garganello*, Vaison, 1925. Il était arrivé en 1553 dans la suite du légat, le cardinal Farnèse. Prêtre sybarite, il change de comportement tout en restant gai compagnon, probablement sous l'influence des Jésuites, vers 1566.

¹³ M. Venard, p. 107. Loys de Perussis, *Discours des guerres de la comté de Venayscin et de la Prouvence*, Avignon, P. Roux, 1563.

reconstituer une histoire véridique par l'érudition. Mais cette dernière n'est pas toujours un but ultime à qui cherche à comprendre un événement ou un héros.

C'est le cas avec ce saint qui nous ouvre à des problèmes catholiques très actuels : comment passer du radicalisme religieux exclusif et clivant, voire du combat guerrier à l'annonce pacifique et patiente du message du Christ ? Comment rendre compte de la dimension spirituelle de tout être charismatique sans tomber dans la répétition hagiographique abrutissante ? Comment être fidèle au Christ, seul modèle de fraternité universelle ? C'est peut-être en acceptant de rencontrer ce vivant imparfait et passionné que fut César de Bus, qui s'est fait humble catéchiste luttant contre l'ignorance mère de superstition, de suivre le modèle de ce converti soucieux de faire passer un message en discutant avec ses détracteurs et en tâchant de convaincre ceux qui se sont éloignés. De telles rencontres, dans la violence inouïe des guerres de religions françaises sont utiles aussi aux chrétiens contemporains car il n'y a pas d'avenir sans mémoire.

Nicole Lemaitre

Annexe LES SESSIONS DU CONCILE DE TRENTE

SESSION	DATE	DÉCRETS DOCTRINAUX	DÉCRETS DE RÉFORMATION
1 ^{re}	13-12 1545	<i>Sur l'ouverture du concile</i>	
2 ^e	7-01 1546	<i>Sur l'organisation du concile</i>	
3 ^e	3-02 1546	* Sur le symbole de la foi	
4 ^e	8-04 1546	* Sur la réception des livres sacrés et des traditions * Sur l'édition de la Vulgate et l'interprétation de l'Écriture	
5 ^e	17-06 1546	* Sur le péché originel	* Sur la prédication
6 ^e	13-01 1547	* Sur la justification	* sur la résidence des évêques et des clercs inférieurs
7 ^e	3-05 1547	* Sur les sacrements	* Sur les bénéfices
8 ^e	11-03 1547	<i>Décret de translation</i>	
9 ^e , 10 ^e	21-04, 11-06 1547	<i>Décret de prorogation</i>	
11 ^e	1-05 1551	<i>Sur le rétablissement du concile</i>	
12 ^e	1-09 1551	<i>Décret de prorogation</i>	
13 ^e	11-10 1551	* Sur l'Eucharistie	* Sur les évêques
14 ^e	25-11 1551	* Sur la pénitence et l'extrême-onction	* Sur le clergé séculier
15 ^e	25-01 1552	<i>Décret de prorogation</i>	
16 ^e	28-04 1552	<i>Décret de suspension</i>	
17 ^e	18-01 1562	<i>Décret d'ouverture</i>	
18 ^e	26-02 1562	* Sur les livres prohibés (futur Index)	

19 ^e	14-05 1562	<i>Décret de prorogation</i>	
20 ^e	4-06 1562	<i>Décret de prorogation</i>	
21 ^e	16-07 1562	* Sur la communion	* Sur le clergé paroissial
22 ^e	17-09 1562	* Sur le sacrifice de la messe	* Sur les chapitres, fabriques et notaires épiscopaux
23 ^e	15-07 1563	* Sur le sacrement de l'Ordre	* Sur les ordinations
24 ^e	11-11 1563	* Sur le mariage	* Sur le mariage
			* Sur les droits et devoirs des évêques
25 ^e	4-12 1563	* Sur le Purgatoire, les reliques, les images	* Sur le clergé régulier
			* Sur les droits et devoirs des évêques
			* Sur les Indulgences, les jeûnes, le catéchisme, le Bréviaire, le Missel
			* Sur l'observation des décrets du concile
	5-12 1563	<i>Acclamation des Pères et anathème sur les hérétiques</i>	
	26-01 1564	<i>Bulle de confirmation du concile par le pape Pie IV</i>	
	30-05 1564	<i>Publication des décrets conciliaires</i>	